



Texte de
Olivier Kints

Chargé de mission
pour le projet Life
Prairies bocagères



Entre-Sambre-et-Meuse

Plus de 30 ans de création
de réserves naturelles

Dans la réserve naturelle de La Prée à Dailly, la gestion favorise le bocage. On a d'abord laissé se reconstituer les haies en limite des parcelles

Le vaste maillage de réserves naturelles de Wallonie est le fer de lance de Natagora dans la protection de la biodiversité. Grâce à la persévérance de nombreuses personnes et de plusieurs programmes LIFE¹, l'Entre-Sambre-et-Meuse s'est étoffée au fil du temps d'un réseau de plus en plus qualitatif. Profitons de ce numéro anniversaire du Clin d'œil pour présenter une petite rétrospective sur l'acquisition de ces réserves.

POURQUOI DES RÉSERVES ?

... Pour tenter d'enrayer le déclin de notre biodiversité, il est très vite apparu qu'il était nécessaire de protéger certaines aires. Ainsi fut créé le statut de "réserve naturelle" assurant la protection juridique la plus forte et la plus durable prévue par la législation. Dans une réserve naturelle, la nature est "strictement" protégée dans le sens où sa protection est LA priorité. Il n'en va pas de même dans les autres régimes de protection (les sites Natura 2000², par exemple) où celle-ci doit être un compromis avec d'autres préoccupations et usages (agriculture, sylviculture, chasse, pêche, activités de loisirs). Dans un premier temps, l'objectif des réserves était avant tout d'assurer une protection aux milieux naturels remarquables et aux espèces menacées, tout en ciblant prioritairement les espèces spécialistes (dépendantes de conditions écologiques très particulières) et à faible capacité de dispersion (comme les plantes, les invertébrés, les amphibiens et les reptiles). Si cet objectif reste prioritaire, on constate, au regard de la dégradation continue de notre environnement et du dérèglement climatique, que les réserves ont un rôle majeur de réservoirs et de corridors de dispersion pour les espèces, même les plus banales. Leur rôle n'a donc jamais été aussi important et la constitution de réseaux continus doit être mise en œuvre. En Wallonie, on estime que 30 à 40% des espèces

de plantes supérieures et des papillons de jour sont désormais dépendantes des réserves naturelles. Certaines espèces ne subsistent plus que là !

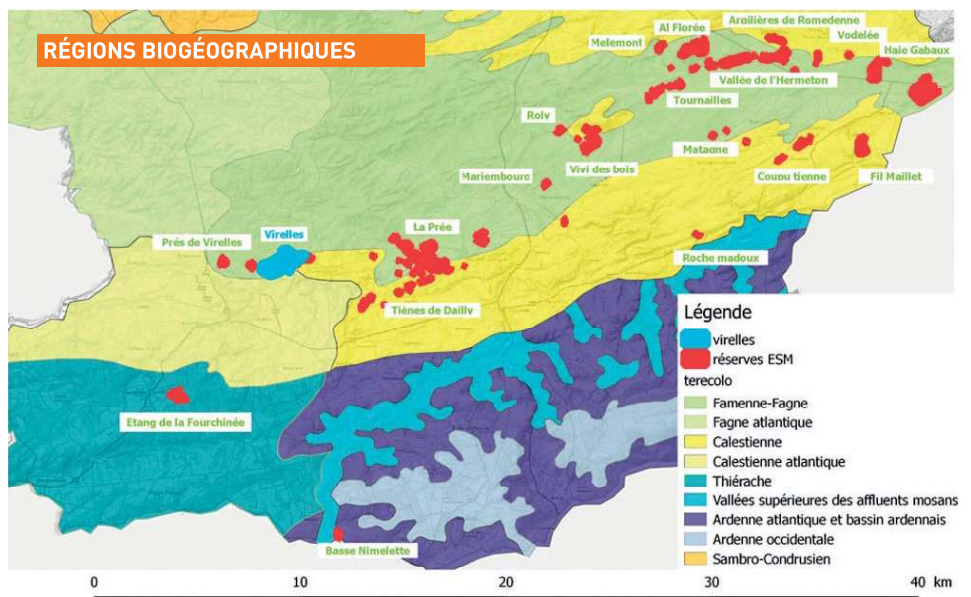
UN COMBAT CONTRE LA MONTRE LANCÉ IL Y A MAINTENANT 32 ANS EN ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE...

En 1986, une première parcelle de 2 ha est achetée. Il s'agit d'une pelouse calcaire en voie d'embroussaillage située à Dailly. Ce premier pas fut rapidement suivi d'autres acquisitions : une prairie humide pour compléter la réserve de l'étang de Virelles, une relique de lande mésotrophe³ à Vodelée, une partie de roselière à Roly, ... Plusieurs petits milieux sensibles nécessitant des gestions douces et régulières sont ainsi mis en réserves naturelles.

Cette dynamique passe à la vitesse supérieure avec l'arrivée des premiers programmes LIFE actifs en ESM, visant le Rôle des genêts. De

1992 à 2001, c'est environ 140 ha de prairies maigres de fauche qui sont acquis en faveur de cet oiseau emblématique. Avec ce projet, la colonne vertébrale du réseau de réserves voit le jour. Elle s'étend principalement sur la région biogéographique de la Fagne. Des réserves telles que les prés de l'Hermeton, la Prée, le Vivi des bois, les Tournailles et Al Florée sont créées. C'est à cette époque que la commission de gestion des réserves s'organise et que les collaborations avec le monde agricole sont initiées.

A ce premier "LIFE" succède le "LIFE Haute Meuse" de 2002 à 2006. Ce projet s'attache tout particulièrement à la conservation et la restauration de pelouses calcaires. C'est ainsi que les réserves "Natagora" de la Roche Madoux et du Coupu Tienne voient le jour. Elles viennent compléter le réseau de pelouses de la vallée du Viroin, déjà mises en réserves naturelles domaniales (gérées par le DNF).



Entre 2006 et 2009, aucun programme LIFE n'est actif en ESM. C'est n'est pas pour autant que la dynamique d'acquisition s'arrête et les surfaces continuent à croître autour des réserves existantes.

De 2009 à 2014 le "LIFE papillons" s'attache à la conservation d'un papillon vulnérable : le Damier de la succise. Ce projet permet d'augmenter les surfaces protégées d'une centaine d'hectares par la création de deux grandes réserves supplémentaires : la Haie Gabaux et le Baquet. Celles-ci sont situées en Fagne également, mais sont plutôt constituées de bois, de clairières, de landes et de lisières.

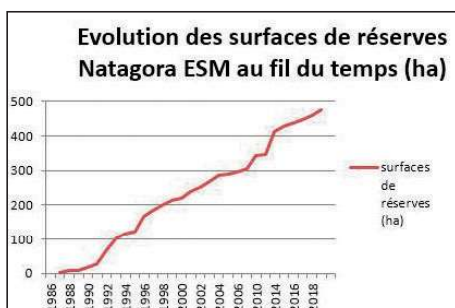


Damier de la succise © J. Delacre



Grand rhinolophe © Rollin-Verlinde

Finally, from 2013 to 2020, the project "LIFE prairie bocagères" comes and will complete the network of meadows of Fagne, déjà fort de ses 55 ha, pour agrandir les réserves de la Prée et du Tienne du Bi à Dailly. Le dernier achat en date n'est autre qu'un terrain en vis-à-vis de la première parcelle de pelouse achetée en ESM ! L'Entre Sambre-et-Meuse compte maintenant un réseau de 23 réserves sur une surface de presque 500 hectares. Si les LIFE ont permis de dynamiser cette mise en réserves, il ne faut pas oublier que la dynamique bénévole y a largement contribué et a mené à l'acquisition d'autres sites, tels que l'étang de la Fourchinée, le bois du Fil Maillet, la tourbière de Basse Nimelette, les argilières de Romedenne, ... Parmi ces bénévoles passés maîtres dans l'art de la négociation de terrains, saluons chaleureusement Alain Bouchat, Thierry Bruffaerts, Stéphane Herbay et Alain Paquet.



ON PASSE DU RÔLE AU RHINO...

Du Rôle des genêts au Grand Rhinolophe, en passant par le Damier de la succise, les orchidées calcicoles ou encore le Triton crêté... Nos actions de mise en réserves pourraient paraître décousues, se laissant porter au gré des projets et des lubies du moment. Mais, en y regardant de plus près, on constate qu'au contraire, la majorité des réserves d'Entre-Sambre-et-Meuse forme un réseau de milieux similaires et complémentaires. Celui-ci est particulièrement bien établi sur la Fagne et déborde sur les contreforts de la Caestienne. Il est principalement constitué de prairies de fauche, bordées du grand massif fagnard où s'égrènent nombre de milieux sensibles, tels que prairies du molinion⁶, clairières, landes, plans d'eau, pelouses calcaires ou schisteuses ...

La succession des projets permet non seulement d'étoffer le réseau mais également d'améliorer les réserves existantes. Ainsi le LIFE papillons a travaillé à la restauration de prairies humides sur les réserves d'Al Florée, des Tournailles ou du Vivi des bois, des sites acquis lors du projet LIFE Rôle des genêts. Le LIFE prairies bocagères ne cesse de travailler à la restauration botanique des prairies humides de La Prée, acquises lors du LIFE Rôle des genêts, d'y implanter des mares pour Triton crêté, d'y planter des haies pour le Grand Rhinolophe ou des buissons pour la Pie-grièche écorcheur. Par ailleurs le rôle n'est pas oublié et le projet permet de participer au suivi de ses populations. Quant aux milieux calcicoles du Coupu Tienne, de la Roche Madoux ou du Tienne du Bi, ils forment des habitats complémentaires, très attractifs, sur lesquels le LIFE prairies bocagères travaille également.

LA SUITE ?

C'est une belle évolution qui est présentée dans ces lignes. Mais est-ce suffisant ? N'arrivons-nous pas trop tard ? Seul 0,7% de la Wallonie bénéficie du statut de réserve naturelle à l'heure actuelle, alors que les scientifiques préconisent une couverture de 5 à 10% pour une conservation efficace. Même en ne reprenant que le périmètre de la Fagne, où le réseau peut paraître important au vu de la carte, on ne dépasse pas le 1,6% en réserves. Les espèces continuent à décliner...

Ainsi, malgré tous les efforts, le Damier de la succise n'est plus qu'un fantôme des bois de Fagne, les chanteurs de Rôles des genêts ne se comptent plus que sur les doigts de la main, la Vipère péliade semble vouée à l'extinction ... On déplore également qu'il n'y ait pratiquement rien sur la partie ardennaise ou condruzienne de l'ESM et que les aires fores-

tières soient peu représentées au sein des réserves naturelles.

Néanmoins, les milieux mis en réserves ou restaurés montrent des évolutions encourageantes et, si les espèces emblématiques battent de l'aile, bien d'autres profitent abondamment de tout ce qui est mis en place. Terminons donc simplement par ces 3 mots : "Continuons, continuons, continuons !".

1. Programme LIFE : Le programme de financement européen LIFE lancé en 1992 a pour but de soutenir des projets de restauration de la nature, de développement de la biodiversité et d'amélioration de la gestion de l'environnement.
2. "Natura 2000" est un réseau écologique de sites visant à assurer la conservation des habitats et des espèces menacés en Europe. Il a pour ambition de concilier les activités humaines avec la conservation de la nature. Les acteurs et les gestionnaires (agriculteurs, forestiers, propriétaires, etc.) sont intégrés dans le réseau.
3. Mésotrophe : qualifie un milieu dans lequel la disponibilité en éléments nutritifs est moyenne
4. LIFE papillons : voir à ce sujet l'article du Clin d'œil n°11, p.6
5. LIFE prairies bocagères : toujours en cours. Voir à ce sujet l'article du Clin d'œil n°13, p.8
6. Molinion : formation végétale typique aux prairies humides non fertilisées. Elles présentent une flore très diversifiée, composée d'espèces aussi rares que colorées, telles la succise des prés, la scorzonère, le sélin ou plusieurs espèces d'orchidées.

Prairie maigre de fauche : "Le LIFE prairies bocagères ne cesse de travailler à la restauration botanique des prairies humides de La Prée"

